

Le Cercle du «Matin Dimanche»

Vaud: la politique de la santé bouge?



Raymond Loretan,
président de Swiss Medical Network

Dans notre système fédéraliste, le combat pour une politique de santé équilibrée se déroule essentiellement au niveau des Cantons. Et il semblerait que les choses bougent dans le canton de Vaud. De récentes interventions parlementaires au Grand Conseil et des décisions de justice devraient inciter le Département de la santé à remettre en question sa stratégie de subventionnement massif du public et de diabolisation du privé. Des députés ont le courage de dénoncer la gouvernance inadéquate du CHUV, son financement opaque ou encore la limitation arbitraire des autorisations de pratique des médecins.

Acteurs publics et privés, tous doivent s'engager pour stabiliser les coûts. Il est donc légitime de s'interroger sur la dérive d'une hyperrégulation qui va à l'encontre des intérêts des patients et des contribuables. La limitation de l'accès à l'ensemble de l'offre de soins du canton induit des mesures de rationnement. Ces deux dernières années, ce grief de limitation disproportionnée a été confirmé

à plusieurs reprises par les instances judiciaires nationales et cantonales, que ce soit la limitation, par des quotas, du libre choix du patient pour des soins dans un hôpital d'un autre canton ou dans l'application du contrôle des équipements médicaux-techniques lourds. La justice et les députés ont aussi dénoncé les restrictions disproportionnée face à la demande d'autorisation de médecins spécialistes pour pratiquer, à charge de l'assurance obligatoire des soins, sans tenir compte des besoins effectifs en soins de la population.

L'absence de transparence et le protectionnisme, qui vont à l'encontre de la lettre et de l'esprit de la LAMal, sont avant tout des tendances qui se retrouvent dans trois cantons romands, Genève, Vaud et Neuchâtel. Si vous consultez le comparatif du Surveillant des prix, vous constaterez que les traitements de base dans les établissements privés sont systématiquement moins chers que dans le public. Et, au contraire de ce que l'on veut faire croire, la statistique fédérale officielle démontre qu'il n'y a pas de grandes différences entre hôpitaux publics et privés dans le degré de gravité moyen des patients traités.

Le rôle obscur du Canton, à la fois propriétaire et administrateur du CHUV, planificateur et fixant des tarifs pour l'ensemble des établissements hospitaliers, y compris pour les siens, régulateur et en même temps arbitre, n'est plus dans l'éthique et les normes de meilleures pratiques de la gestion publique. Ce cumul de casquettes ne permet pas une concurrence raisonnablement réglementée,

il est nettement au détriment des patients. Les tarifs de base des établissements cantonaux sont trop élevés et le Canton subventionne massivement le CHUV. À ce tarif de base surdimensionné, financé par les assurés, il faut ajouter un subventionnement par le contribuable de 5244 francs par cas d'hospitalisation, soit quatre fois plus que dans les cantons universitaires comme Zurich ou Berne. Où est l'erreur? La réponse à un postulat récemment accepté par le Grand Conseil, qui demande plus de transparence sur les prestations d'intérêt général, devrait nous donner la réponse.

Aujourd'hui, les députés vaudois demandent des comptes. Ils proposent aussi une nouvelle gouvernance du CHUV, avec un conseil d'administration dépolitisé, à l'instar du modèle que vient d'approuver le gouvernement fribourgeois. On peut aussi leur suggérer de se pencher sur l'application du principe du libre choix de l'hôpital. En ne versant pas la part cantonale du financement hospitalier aux cliniques privées, l'État discrimine les citoyens qui paient comme tout le monde leur assurance de base. Et le privé contribue à une épargne de plus de 70 millions par an. Malgré l'enfumage dialectique dont certains ont le secret, les assurés et les contribuables vaudois paient le prix fort pour leur politique de la santé. Le parlement commence à le comprendre et agit en conséquence.

lecercle.lematin.ch

Retrouvez les textes des personnalités
du Cercle du «Matin Dimanche»
et participez au débat